

Ministère

de

l'Intérieur.

N. 56214.

Paris le 23. 9<sup>bre</sup> 1817.

Monsieur, je vous transmett  
le rapport de l'Académie Royale Des  
B<sup>es</sup> arts, sur les travaux Des  
pensionnaires De l'École De Rome.

Il faut voir, quelle communication doit  
être faite à chacun Des Elèves.

Quant à ce qui tient à l'execution de  
quelques parties Des régle, je vous commande  
tout ce qu'indique l'Académie.

Il faut maintenant un ordre exact  
dans l'Instruction sous tout les rapports.

Nous ne'avons eu qu'à nous louer de  
votre zèle et de vos soins. Nous ne  
craignons pas qu'il se ralentisse.

J'ai l'honneur de vous offrir,  
monsieur, l'assurance de ma considération,

Le Ministre de l'Etat & le Ministre,  
Sainy

M. Chorier, Directeur de l'École française à Rome.